



Saint Martin Longueau

# Le Saint Martinois Longueauvien

JOURNAL COMMUNAL D'INFORMATION

Directeur de la publication : Michel Collette  
Responsable de l'information : Marie-Claire Vercruysse

N° 130  
Février  
2020

[www.saintmartinlongueau.fr](http://www.saintmartinlongueau.fr)

## SPECTACLE DE FIN D'ANNEE

Le spectacle de fin d'année du 27 décembre a été apprécié des enfants venus en famille assister au show de Christopher et ses animaux. Un goûter a prolongé cet après-midi.

Le père Noël a répondu aux lettres que les enfants ont déposées dans sa boîte à lettres à côté de l'école, une soixantaine cette année.



Commune de St Martin Longueau

La CCPOH a pris l'engagement avec la Région de permettre à tous d'être sensibilisés au numérique, la commune de St Martin Longueau se mobilise également en accueillant 2 fois par mois, le vendredi matin de 10h à 12h à la Médiathèque l'équipe de l'atelier 17.



Un Accès libre sur tablette est proposé, utilisez librement des tablettes ou faites-vous accompagner pour réaliser vos démarches en ligne.

## INITIEZ-VOUS GRATUITEMENT AU NUMERIQUE

L'Atelier 17 vous propose de progresser dans l'utilisation des outils informatiques. Ainsi, vous pouvez bénéficier d'ateliers d'initiation à l'informatique sur des thèmes variés : les bases Windows, internet, la bureautique, les bonnes pratiques, le cloud...

Débutants : **Le mercredi de 9h15 à 10h45**

Intermédiaire : **Le mercredi de 11h00 à 12h30**

E-learning : **Sur rendez-vous**

En Atelier : **Le jeudi matin de 10h à 12h**

**Renseignements :**

Atelier 17, 51 Rue Charles Lescot, 60700 Pont Ste Maxence

☎ : 03.44.61.55.12

mail : atelier17@ccpoh.fr



## PASS LOISIRS et SENIORS

Le dispositif permet d'aider les familles à financer l'inscription des enfants (âgés de 4 à 18 ans), qui participent à des activités physiques, sportives ou culturelles auprès des associations locales ou externes. En 2019, 85 jeunes ont bénéficié du Pass Loisirs pour un montant de 1 275 € d'aide. Selon la même règle, le Pass Seniors réservé aux personnes âgées de 65 ans et plus à quant à lui été délivré à 70 bénéficiaires à hauteur de 1 030 €.

E.BARRUET (Adjoint au Maire)



### Inscription sur la liste électorale

Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription. Pour les prochaines élections municipales,

il s'agit du **7 février 2020**. Cette date peut être repoussée dans certaines situations seulement (Français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré, majeur sous tutelle, ...).

### Elections municipales

Les prochaines **élections municipales 2020** sont fixées au **dimanche 15 mars 2020** pour le 1er tour et au **22 mars** pour le second tour.

**Le bureau de vote est ouvert à 8 heures et ferme à 18 heures.** Si vous ne pouvez pas vous déplacer à votre bureau de vote le jour des élections, vous avez la possibilité de voter par procuration

#### Vote par procuration

Choix du mandataire : Tout d'abord, vous devez choisir la personne qui votera à votre place (le mandataire). Ce choix est libre (membre de la famille, voisin...) mais se trouve néanmoins soumis à deux conditions. La personne qui votera pour vous doit :

Etre inscrite sur les listes électorales de la même commune que vous.

Ne pas déjà être mandataire d'un autre électeur (hors cas de procuration établie à l'étranger ou de centre de vote situé à l'étranger : dans ce cas, il peut recevoir 2 procurations).

Où s'adresser ? Les formalités doivent être accomplies au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal de grande instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

#### Nombre de conseillers à élire :

A Saint Martin Longueau, le nombre de conseillers à élire est de 15, puisque la population municipale est de 1492 habitants (année de référence INSEE 2017).

Les candidats se présentent en listes complètes. Lors du vote on ne peut faire ni adjonction, ni suppression ni modification de l'ordre de présentation des listes.

#### Faut-il présenter sa carte d'électeur au moment du vote ?

Pour voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales du bureau de vote où on se présente et de justifier de son identité. La présentation de la carte électorale est conseillée, de plus, **vous devez obligatoirement présenter une pièce d'identité**

Les pièces, les plus courantes, acceptées pour justifier de son identité au moment du vote sont les suivantes

Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)

Passeport (valide ou périmé de moins de 5 ans)

Carte vitale avec photographie

Permis de conduire en cours de validité



## Nuit de la lecture



Le samedi 18 janvier 2020, la médiathèque a participé à la Nuit de la Lecture.

Une cinquantaine de personnes se sont rassemblées pour partager ensemble un moment convivial autour de lecture à voix haute et de jeux de société.

Nous remercions tous les participants pour leur présence et leur bonne humeur.



## COMITE DES FÊTES

Voici le calendrier des sorties 2020 de notre association :

**08.03.2020** : Sortie au Tigre de Margny les Compiègne « Anne Roumanoff » Cette sortie se fera en covoiturage vu la faible distance. Place en 1<sup>ère</sup> Catégorie

Prix Adhérent : 30€ Non Adhérent : 45€ **Attention places limitées à 30 personnes.**

**19.04.2020** : Sortie Cabaret « Le P'tit Baltar » spéciale Année 80. Transport en autocar de tourisme, déjeuner avec boissons comprises. Le tarif n'est pas encore fixé, en attente des devis de transporteurs. Nous pensons que le tarif se situera vers 75 /80€ pour les Non Adhérents et 45/50€ pour les Adhérents

**13.06.2020** : Sortie au Zoo de Pairi Daiza en Belgique. Transport en autocar de tourisme. Le déjeuner est laissé libre (casse-croûte ou restaurant). Pour les tarifs, idem en attente des retours de devis des transporteurs.

**05.09.2020**: Sortie au Zénith d'Amiens "One night of Queen". Transport en autocar de tourisme. Tarifs en attente également des devis des transporteurs. **Attention places limitées à 30 personnes.**

Les personnes souhaitant participer à l'une ou plusieurs de ces sorties, merci de prendre contact au 03.44.29.07.28.

Nous rappelons que la Carte de Membre de l'association permet de bénéficier de tarifs très avantageux. **Aucune inscription ne sera acceptée après le 15.02.2020.**

Il est possible que d'autres sorties soient décidées avant la fin de l'année, notamment Théâtre.

Le Bureau.

## Association « Le Voyage Immobilie »

### Balades et découvertes :

La prochaine sortie a lieu le dimanche 9 février 2020. Rendez-vous devant le parking de la salle polyvalente. Départ à 8h45 précises. Balade « La Montagne du Roc » à Brenouille (10kms).

Pour tous renseignements : Tél: 06 48 88 71 55

Nous rappelons à tous ceux qui le souhaitent, qu'ils peuvent se joindre aux marcheurs du lundi et du jeudi matin. Rendez-vous rue Hyacinthe Clozier. Les balades ont lieu autour de Saint- Martin- Longueau de 9h à 11h30. Tel. 06 48 88 71 55.

La Mer en Poésie: 

Atelier d'écriture de poèmes pour tous à partir de 7 ans

Médiathèque -Saint-Martin-Longueau entre 14h et 16h

Samedi 8 février : Jeux poétiques

Samedi 14 mars : Poèmes carrés

Samedi 4 avril : Calligrammes

La Présidente  
Francine Bonneau

## RANDO DES RAGEUX 2020

L'année dernière, le Club VTT des Rageux de SAINT MARTIN LONGUEAU a organisé une journée randonnées qui a rencontré un vif succès auprès des habitants de la commune et des communes voisines.



**RANDO DES RAGEUX**  
**10 MAI 2020**  
**SAINT MARTIN LONGUEAU**

SON VILLAGE  
SES NOMBREUSES ANIMATIONS  
SA COURSE DE DRAISIENNES  
SON STAND DECOUVERTE  
ET PLEIN DE SURPRISES

**2ÈME ÉDITION**

**RR**  
Inscription en ligne  
**ADEORUN**

<https://www.facebook.com/Club-VTT-RR-RAGEUX>  
CONTACT JACK : 06 08 37 46 61

**VTT : 25 / 40 / 55 ET 75 KM - 8 €**  
PARCOURS FAMILLE VTT : 15 KM - 3€  
**CYCLOS : 60 ET 90 KM - 8 €**  
**PEDESTRE : 5 / 12 ET 18 KM - 5 €**  
(TOUTES RANDOS GRATUITES POUR LES - DE 12 ANS)

**MARCHÉ ARTISANAL**

Cette année, pour sa deuxième édition, le Club envisage de réitérer l'expérience et envisage de rendre cette journée encore plus festive.

Bien entendu les parcours VTT, cyclo et marches seront maintenus mais avec un village départ encore plus diversifié de par ses activités permettant d'accueillir l'ensemble des familles.

La course de draisiennes pour les petits sera à nouveau organisée.

Le marché artisanal, fort de son succès de l'an passé verra son nombre de stands augmenter.

Côté restauration, là aussi, des nouveautés seront proposées, un stand crêpes, un marchand de glace, le fameux barbecue géant....

C'est pourquoi, n'oubliez pas de réserver cette date pour profiter et participer à cette journée qui promet d'être une fois encore exceptionnelle...